



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Projet de Rénovation Urbaine : Postes de la Direction de projet
ORU - Demandes de cofinancement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050517

AMERU

**Projet de Rénovation Urbaine : Postes de la Direction de projet
ORU - Demandes de cofinancement**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Projet de Rénovation Urbaine de la Ville de NIORT a été déposé auprès des services de la Préfecture le 16 septembre 2005. Les derniers ajustements financiers devant aboutir à l'équilibre global des matrices, toutes maîtrises d'ouvrage confondues sont en cours.

Les prochaines échéances sont la présentation du dossier en Comité technique ANRU par le délégué territorial de l'ANRU et ensuite en Comité d'Engagement par le Maire. Ces étapes essentielles préfigureront la préparation de la convention multipartite à venir et la possibilité d'obtenir le préconventionnement des opérations à engager. Ces dernières se substitueront aux opérations dites urgentes qui ont, jusqu'à présent, permis aux différentes études d'être lancées sans perdre de temps.

Le suivi et le pilotage de ce dispositif dans l'ensemble de ses composantes sera désormais le rôle dévolu à la direction de projet ORU-PRU qui se met progressivement en place. A cet effet elle sera composée dans un premier temps de 3 personnes :

- une directrice
- un(e) chargé(e) de mission « développement social urbain (en cours de recrutement)
- un (e) secrétaire comptable (en cours de recrutement)

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et la Caisse de Dépôts et Consignations sont parties prenantes dans le financement de l'ingénierie de projet, tant sur le plan du renforcement des maîtrises d'ouvrage que sur celui des assistances externes. Aussi dans le cadre de la constitution de l'équipe projet Ville de NIORT, ces deux partenaires sont sollicités pour cofinancer ces trois postes sur l'année 2006 selon la répartition suivante :

	Ville de NIORT	ANRU	CDC	TOTAL
Directeur de projet	18510	18509	18509	55528
Chargé de mission DSU	22500	22500		45000
Secrétariat	9000	9000	9000	27000
TOTAL	50010	50009	27509	127528

Ces trois personnes seront opérationnelles dès le début de l'année 2006.

La participation de la Caisse des Dépôts et Consignations fera l'objet d'une ou de plusieurs conventions ultérieures présentées dans le cadre d'une nouvelle délibération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'ANRU, au titre des opérations ou actions urgentes au titre de l'année 2005, la subvention correspondante au cofinancement des 3 postes, et procéder aux demandes de versement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER